



03058123

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce des Handelsgerichte EUPEN	
de	
le	15-05-2003
(A) RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE der Greffe	

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

i. **Dénomination de la société ou du groupement**
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ KRITECH & CO PGMBH

ii. **Forme juridique (en entier)**

▷ Société privée à responsabilité limitée

iii. **Siège (rue, numéro, code postal, commune)**

▷ NEUSTRASSE 5
4730 Raeren

iv. **Registre du commerce (siège tribunal + n°)**

▷ EUPEN N° 63.925

v. **Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)**

▷ BE 460 487.704

vi. **Objet de l'acte**

▷ Verlegung des Gesellschaftssitzes

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Die ordentliche Generalversammlung der Anteilhaber vom 06.05.2003 beschliesst einstimmig den Gesellschaftssitz ab dem 12. Mai 2003 von Neustrasse 5 in 4730 Raeren nach Gewerbestrasse 1 in 4731 RAEREN zu verlegen.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Kritech & Co PGmbH, Geschäftsführer

KRICKEL Dieter

Numéro du ch. de l'acte

Numéro du cl.

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page